



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

D.D.T Délégation de SARREGUEMINES		
21 MARS 2018		
Chef Délégation	Adjoint	Chef Pôle

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 16 mars 2018

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Patricia DI LORETO

patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

Tél. : 03 87 24 31 29

**Monsieur le Maire de la Commune de
Sarreguemines**

**2 Rue du Maire Massing
57200 SARREGUEMINES**

Objet : Dossier de Déclaration - Création d'un déversoir d'orage sur la commune de
SARREGUEMINES

Réf : DLP- Code : AT-L12 – n° 57-2017-00533

Monsieur le Maire,

Par la présente, je vous informe de la validation de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), reçu le 11 décembre 2017, complété le 2 mars 2018, enregistré sous le n° 57-2017-00533, concernant la création d'un déversoir d'orage, Impasse du Vieux Moulin, à SARREGUEMINES

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 11/12/2017, complété le 02/03/2018
- N° d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2017-00533
- Dossier réalisé par : B.E. MK Etudes

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier. Cette opération devra être réalisée conformément aux plans et dossier déposés.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Il est prévu une échéance de démarrage des travaux courant à fin 2018.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du présent courrier de validation. Le dossier joint sera consultable en mairie de Sarreguemines.

A l'issue de cet affichage, il vous revient de dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire en précisant les périodes d'affichage et le n° d'enregistrement du dossier, à adresser à la DDT – Délégation de Sarrebourg – Unité Police de l'Eau – ZAC des Terrasses de la Sarre – C.S. 50257 – 57402 SARREBOURG Cedex.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER

Copie à :

- MK Etudes – 3 rue de Metz – 57990 IPPLING

- DDT – Délégation de Sarreguemines

- CASC – 99 rue du Maréchal Foch – BP 80805 – 57208 SARREGUEMINES